



VILLE DE SAINT-CANNAT

CHARTRE ÉCO CITOYENNE POUR LES MANIFESTATIONS



La Ville de Saint-Cannat a reçu en 2021 le label "Territoire durable, une COP d'avance", en reconnaissance de ses actions et programmes déjà menés, mais a l'ambition de persévérer dans une conduite d'amélioration et de partenariats accrus entre collectivités, associations et citoyens, pour trouver des solutions aux grands défis environnementaux et climatiques auxquels les villes sont aujourd'hui confrontées.

Elle s'engage à l'échelle de son territoire à développer des solutions concrètes et quotidiennes visant à réduire l'empreinte écologique des activités.

Dans cette perspective, elle invite les concepteurs et organisateurs d'événements à caractère sportif, culturel, festif, social, économique..., à développer des pratiques éco responsables, et à suivre les recommandations d'une charte dont l'objectif est de limiter l'impact environnemental et comportemental des événements organisés.

Cette charte donne un cadre commun et s'applique à chaque étape de l'événement depuis sa conception, son exploitation, jusqu'à son démontage.

En signant cette charte, notre responsabilité collective est engagée.

OBJECTIF DE NOTRE ENGAGEMENT COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif spécifique	Actions à mettre en place	Actions de l'association	Actions de la Municipalité
INFORMER ET SENSIBILISER À LA DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE DE L'ÉVÉNEMENT	Informé et sensibiliser à la démarche éco-responsable de l'événement et aux enjeux du développement durable, les salariés, bénévoles, entreprises sous-traitantes et le public.	<ul style="list-style-type: none"> ► Informer et sensibiliser à la démarche éco-responsable de l'événement et aux enjeux du développement durable, les salariés, bénévoles, entreprises sous-traitantes et le public. ► Signer la Charte éco citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> ► Informer et sensibiliser à la démarche éco-responsable de l'événement et aux enjeux du développement durable, les salariés, bénévoles, entreprises sous-traitantes et le public.
	Afficher la charte de la démarche éco-responsable de l'événement et apposer le logo "Label Territoire durable" sur les supports de communication (affiches, flyers, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> ► Afficher la charte de la démarche éco-responsable de l'événement et apposer le logo "Label Territoire durable" sur les supports de communication (affiches, flyers, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ► Afficher la charte de la démarche éco-responsable dans les espaces publics et apposer le logo "Label Territoire durable" sur les supports de communication (affiches, flyers, ...).





OBJECTIF I



METTRE EN PLACE DES MOYENS DE COMMUNICATION ECO RESPONSABLES

Objectifs spécifiques ↓	Actions à mettre en place ↓	Actions de l'association ↓	Actions de la Municipalité ↓
DÉMATÉRIALISER LA COMMUNICATION	Communiquer via internet (sites, réseaux sociaux), SMS pour envoyer plans, informations, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ PENSER À SUPPRIMER LES INFOS STOCKÉES APRÈS LA MANIFESTATION ▶ Communiquer via internet (sites, réseaux sociaux), SMS pour envoyer plans, informations, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Communiquer via internet (sites, réseaux sociaux), SMS pour envoyer plans, informations, ...
COMMUNIQUER DE FAÇON ÉCO-RESPONSABLE SI LA DÉMATÉRIALISATION DU MESSAGE N'EST PAS DISPONIBLE OU ACCESSIBLE	Utiliser du papier recyclé ou éco-labellisé, de taille classique afin d'éviter les chutes, et de qualité adaptée à l'usage, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Utiliser dans la mesure du possible du papier recyclé ou éco-labellisé, de taille classique afin d'éviter les chutes, et de qualité adaptée à l'usage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Utiliser du papier recyclé ou éco-labellisé, de taille classique afin d'éviter les chutes, et de qualité adaptée à l'usage, ...
	Imprimer recto verso.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Imprimer recto verso 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Imprimer recto verso
	Ne pas distribuer de prospectus afin d'éviter tout abandon sur le site de la manifestation et ses abords.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Limiter la production et la distribution de prospectus afin d'éviter tout abandon sur le site de la manifestation et ses abords. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Limiter la production et la distribution de prospectus afin d'éviter tout abandon sur le site de la manifestation et ses abords.
	Favoriser la vente de produits/goodies utiles, réutilisables et écolabellisés (sacs réutilisables, objets promotionnels éco-conçus).	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser la vente de produits/goodies utiles, réutilisables et écolabellisés (sacs réutilisables, objets promotionnels éco-conçus). 	
	Limiter les affiches et ne pas afficher sur les mobiliers urbains ou façades.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Limiter les affiches et ne pas afficher sur les mobiliers urbains ou façades. 	



OBJECTIF II



RÉDUIRE, TRIER, VALORISER LES DÉCHETS

Objectifs spécifiques ↓	Actions à mettre en place ↓	Action de l'association ↓	Actions de la Municipalité ↓
RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS À LA SOURCE	Utilisation de la vaisselle réutilisable, compostable, recyclable : assiette, gobelets, couverts.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Utiliser de la vaisselle réutilisable. ▶ Mettre en place un système de consigne pour la vaisselle/les gobelets. ▶ Inciter les participants à l'utilisation de leur propre gourde. ▶ Absence de plastique à usage unique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise à disposition d'un accès à l'eau potable.
TRIER LES DÉCHETS	Mise en place d'un système de collecte et de tri : installer de nombreuses poubelles de tri sélectif (déchets organiques/recyclables/ résiduels). S'assurer de leur ramassage régulier pour éviter l'accumulation de déchets.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Installer de nombreuses poubelles de tri sélectif (déchets organiques/recyclables/ résiduels). ▶ Utiliser des bacs de masques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ S'assurer de leur ramassage régulier pour éviter l'accumulation de déchets.
	Mise en place des cendriers sur le site : s'assurer de leur nombre suffisant et de leur ramassage régulier, distribuer des cendriers de poche.		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Doter les espaces publics de cendriers supplémentaires.
	Installation d'une signalétique incitant les participants à trier leurs déchets en utilisant les poubelles et autres systèmes de collecte prévus à cet effet, afin d'éviter tout abandon dans l'espace de la manifestation.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Installer une signalétique incitant les participants à trier leurs déchets en utilisant les poubelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer/installer des oriflammes d'incitation au tri. "Le meilleur déchet c'est celui qu'on ne produit pas !"
	Garantir le tri et le traitement effectif des déchets liés à la manifestation : après l'événement, ramener aux points de collecte.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Garantir le tri et le traitement effectif des déchets liés à la manifestation : après l'événement, ramener aux points de collecte. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Garantir l'enlèvement des conteneurs et leur acheminement au CAV.

 <p style="text-align: center;">OBJECTIF III ↓ LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE</p>			
Objectif spécifique ↓	Actions à mettre en place ↓	Actions de l'association ↓	Action de la Municipalité ↓
PRIVILÉGIER UNE RESTAURATION DURABLE	Limiter la production de déchets liés à la restauration : réduction des emballages, traitement des déchets organiques etc.	▶ Limiter la production de déchets liés à la restauration : réduction des emballages, traitement des déchets organiques, ...	
	Faire un don des produits comestibles restants (non déconditionnés, sans rupture de la chaîne du froid) à des associations pour redistribution.	▶ Faire don des produits comestibles restants (non déconditionnés, sans rupture de la chaîne du froid) à des associations pour redistribution.	▶ Suggestion en cas de non redistribution : Transport des denrées non périssables à l'Épicerie sociale et solidaire (ESS).

 <p style="text-align: center;">OBJECTIF IV ↓ PILOTAGE</p>			
Objectif spécifique ↓	Actions à mettre en place ↓	Action de l'association ↓	Action de la Municipalité ↓
COLLECTER DES DONNÉES, LES ANALYSER, ET METTRE EN ŒUVRE LE CAS ÉCHÉANT LES ACTIONS NÉCESSAIRES POUR QUE LE PROJET ATTEIGNE LES OBJECTIFS QUI LUI ONT ÉTÉ ASSIGNÉS	Nommer un responsable de la démarche Développement Durable qui tiendra un carnet de route de la préparation de l'événement à sa clôture.	▶ Nommer un responsable de la démarche Développement Durable de la préparation de l'événement à sa clôture.	▶ Nommer un responsable de la démarche Développement Durable pour le suivi.

 <p style="text-align: center;">OBJECTIF V ↓ BILAN ENVIRONNEMENTAL</p>			
Objectif spécifique ↓	Action à mettre en place ↓	Action de l'association ↓	Action de la Municipalité ↓
COMMUNIQUER LES RÉSULTATS DU BILAN	Tirer les conclusions du bilan pour préparer la prochaine édition de l'événement.	▶ Tirer les conclusions du bilan pour préparer la prochaine édition de l'événement.	▶ Tirer les conclusions du bilan pour préparer la prochaine édition de l'événement.

Rappel de nos engagements

 COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

 MOYENS DE COMMUNICATION ECO RESPONSABLES

 RÉDUIRE, TRIER, VALORISER LES DÉCHETS

 LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

 PILOTAGE

 BILAN ENVIRONNEMENTAL